

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 58 (1970)

Heft: 10

Artikel: Semaine de la paix 1970

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-272691>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ALLO LA VILLE,
ICI LA CAMPAGNE

le monde du travail

Un village du littoral lémanique.
600 habitants, la plupart vignerons, quelques-uns paysans.

Une contrée qui vivait sans transformations spectaculaires jusqu'au jour où l'autoroute Lausanne-Genève s'étira parmi les coteaux vineux.

En amputant des exploitations agricoles d'importantes surfaces de terre arable, elle allait placer certains agriculteurs devant un profond dilemme : ou vendre le solde du domaine comme terrain à bâtir et se reconverter (solution souvent douloureuse) ou se spécialiser dans une culture d'un rapport suffisant pour pouvoir vivre sur des surfaces restreintes.

C'est la voie dans laquelle, courageusement, s'est engagée l'arboricultrice que nous avons rencontrée pour vous.

AU DÉPART, TÉNACITÉ ET COURAGE

Il y a vingt-cinq ans, ce couple d'agriculteurs possédant pour toute richesse une ténacité égale à son courage, reprend une petite exploitation. Par son travail, le jeune ménage parvient à agrandir le domaine, à augmenter le cheptel. Comme dans toutes les exploitations, il y a ici aussi des périodes où l'argent se fait rare. Pour créer un certain fonds de roulement, la jeune paysanne — qui dispose d'un vaste jardin potager et d'un verger — vend tout au long de l'été ses produits à un magasin de primeurs de la ville voisine.

Particulièrement intéressé par l'exploitation du verger, son mari suit les cours d'arboriculture jusqu'au titre d'arboriculteur patenté.

45 000 M2 ABSORBÉS PAR L'AUTOROUTE

Pour ce couple, l'orientation a été vite trouvée lorsque l'autoroute le priva

“ L'arboricultrice ”

de 45 000 m² de terrain, soit d'un tiers environ du domaine.

L'exiguïté des surfaces restantes devait imposer une spécialisation qui éviterait une trop forte dispersion d'investissements en machines.

On renonce alors au détail, on quitte la ferme pour une maison construite au milieu des vergers et de paysans qu'on étale, on devient spécialiste en arboriculture.

Avec des parcelles louées dans un village voisin, cette famille dispose actuellement de 13 hectares de vergers, plantés de 7432 arbres (pommiers, poiriers, cerisiers, pruniers). Pouvoir énoncer un chiffre aussi précis prouve qu'on suit de près la bonne marche de l'entreprise.

L'ARBORICULTRICE A L'ŒUVRE

Notre interlocutrice estime consacrer les deux tiers de son temps à son activité d'arboricultrice-marchande (commercialisation, jardinage, cueillette). Pendant la belle saison, elle se lève à 4 heures et demie pour cueillir avant la chaleur fruits et légumes. A l'époque des fraises, c'est généralement 20 kilos de fruits frais qu'il faut livrer avant 8 heures du matin. Adieu donc la grasse matinée.

La cueillette des pommes l'occupe sans interruption pendant deux bons mois. A l'exception d'un petit stock qu'elle réserve à sa clientèle, ces fruits sont livrés à une coopérative fruitière.

L'arboricultrice approvisionne deux magasins de primeurs de la ville et trouve un débouché intéressant pour

l'excédent de sa production : une fois par semaine, elle charge sa marchandise sur sa camionnette et s'en va la vendre dans une région industrielle du Jura. Elle n'a pas besoin de patente pour ce négoce, car elle vend ses propres produits. Par contre, elle verse une taxe annuelle à la commune qui l'autorise à cette vente sur la voie publique.

Pour les pommes qu'elle vend à sa clientèle particulière, elle doit une redevance de 3 centimes par kilo à la coopérative fruitière dont elle est membre.

LE TRAVAIL AU VERGER

Le couple d'arboriculteurs et leur fils adulte sont secondés pendant dix mois par an par deux ouvriers étrangers.

Au moment de la récolte, une douzaine de femmes de la région (non logées mais nourries) collaborent à la cueillette des fruits.

Pendant la saison calme, les hommes sont occupés au nettoyage du verger. Puis, dès le printemps, ce sont les inévitables traitements préventifs pour assurer une récolte intacte.

A ce chapitre-là, c'est la voix de l'arboriculteur qui se fait entendre :

«Quinze traitements sont nécessaires. Cinq déjà avant la floraison et cinq dans les cinq semaines qui suivent.

«Tous, inoffensifs pour l'homme, sont constitués de produits organiques et soufrés et contrôlés en permanence par les stations de recherches. Si un

seul de ces traitements n'est pas fait à temps, c'est la récolte entière qui peut être compromise. Sachez par exemple que le carpocaps des pommes, un papillon particulièrement prolifique donne naissance en un été à trois générations d'insectes. Manquer le traitement initial, c'est condamner sa récolte.

En juillet, un nouveau travail s'impose à l'arboriculteur : l'éclaircissage des vergers. Au sécateur, il enlèvera le 50 % des fruits, opération qui améliorera la dimension des pommes que le public recherche d'un grosseur respectable (pour dix plateaux de grosses pommes écoulés par le commerce de détail, on estime qu'un seul plateau de petites pommes trouve preneur).

Actuellement, un procédé chimique appliqué sous forme de pulvérisation fait tomber les fruits les plus faibles et supprime ce fastidieux travail d'éclaircissage au sécateur.

PANTER UN VERGER

Un jeune verger de pommiers produit au bout de trois ans d'existence 3 à 4 kilos de fruits et n'est en plein rapport qu'au bout de huit ans. Son existence sera de 15 à 20 ans (un peu plus pour les poiriers).

Lorsqu'il y a quelques années, les «golden delicious» ont conquis les faveurs du public, notre arboricultrice et sa famille en ont planté d'importantes surfaces. Or, avec beaucoup d'autres, ils tirent l'arrière expérience de la non-fécondation des fleurs. En effet, on s'aperçut que dans les vergers constitués essentiellement de pommiers de cette variété, la féconda-

tion ne se fait qu'imparfaitement. La pomme issue d'une fleur mal fécondée n'a qu'un pépin alors qu'un fruit normal en compte six. Cette anomalie provoque une difformité du fruit causant son déclassement.

Pour pallier cette absence d'autofécondation, il a fallu planter des ruchers et répartir aux alentours des ramées fleuries prélevées sur des arbres d'autres variétés. Et merveilleusement, les abeilles rétablissent l'équilibre naturel.

A LA COOPÉRATIVE FRUITIÈRE

C'est environ 200 tonnes de golden que notre arboricultrice livre annuellement à la coopérative fruitière. Les fruits y sont triés. L'an dernier, le 85 % de sa production a été classé «1er choix» et payé 62 centimes le kilo. Le deuxième choix étant payé 45 centimes (prix moyen de sa récolte : 50 centimes le kilo). Les petites pommes sont vendues généralement 20 centimes le kilo à une entreprise qui les commercialise sous forme de jus en berlingots.

Yv. Bastardot.

Semaine de la paix 1970

La semaine du 8 au 15 novembre a été déclarée en pays genevois Semaine de la paix 1970. Elle sera marquée de manifestations diverses dans six centres (Carouge, Pâquis, Eaux-Vives, Lignon, Lancy-Onex, Meyrin). Films, conférences-débats, théâtre, exposition, etc., se succéderont pour rendre le public attentif à la possibilité qui est donnée à chacun d'agir efficacement, sur le plan national, pour la conquête de la paix dans un monde de justice, de dignité et de confiance réciproque.

Les livres

Coretta Scott King : “Ma vie avec Martin Luther King”

On connaît, dans ses grandes lignes, la vie et l'action du leader noir des Etats-Unis, sa conception de la non-violence ; on se rappelle aussi qu'il a payé de sa vie son engagement total à cette cause. Mais ce qu'on sait moins, c'est que cet engagement était un engagement de couple et que Coretta King s'est donnée elle aussi entièrement à la lutte dont son mari était à la fois le symbole et le chef incontesté.

Il faut lire cette biographie, suivre le «Mouvement» de ses débuts (presque dus au hasard), à la tragédie finale en passant par ses moments historiques tels la Marche sur Washington, assister à la déségrégation progressive, de ville en ville, des autobus, des restaurants, des écoles, etc. Et en tournant la dernière page, il faut encore bien prendre conscience que la lutte continue et que, comme ses proches le disent, Martin Luther King n'est pas mort.

Un beau livre, plus que cela, un livre nécessaire aux citoyennes et citoyens de tous pays : tout pays a ses ségrégations.

J. L.

L'actrice

APTITUDES REQUISES

Sens artistique, connaissance et utilisation de son physique, discipline, endurance, bonne constitution physique, santé robuste, ténacité, esprit de coopération, exactitude.

Formation nécessaire avant les études théâtrales

Avoir terminé sa scolarité. Cependant, la fréquentation d'une école secondaire ou une formation professionnelle préalable sont d'utilité conditions, d'autant plus qu'on encourage les futures actrices à poursuivre, parallèlement, un autre métier, même si elles ont du talent, la carrière étant très instable.

A l'ERAD, il y a un examen d'entrée à passer, deux mois après l'inscription.

Ecoles. — Ecole romande d'Art dramatique (ERAD) du Conservatoire de Lausanne (prix par semestre : Fr. 250.—, Entre 11 et 21 heures de cours par semaine).

Conservatoire de Genève, section diction et art dramatique (Prix par semestre : Fr. 175.—. Deux heures par semaine de cours de diction et théâtre).

Ecole sociale de Genève.

ETUDES (selon le règlement, plus complet, de l'ERAD)

Age minimum. — 16 ans (mais dans les conservatoires, on peut commencer la diction à partir de 7 ans).

Age idéal : 18 ans.

Durée. — En principe, quatre ans de cours, pour autant que les examens de passage dans les différents degrés soient réussis (degrés préparatoires A et B, moyen et supérieur).

Programme d'études. — Degré préparatoire A : diction, psychophysique, préparation au théâtre (au total, 11 heures de cours par semaine).

Degré préparatoire B : idem.

Degré moyen : diction, psychophysique, interprétation, radio, culture de théâtre, danse, escrime, solfège, chant (au total, 21 heures de cours par semaine).

Degré supérieur : diction, psychophysique, interprétation, radio, culture de théâtre, danse, escrime, chant, solfège, télévision (au total, 21 heures de cours par semaine).

Examens et récompenses. — Au terme de leurs études, les élèves réguliers peuvent prétendre à :

- a) un certificat d'études ;
- b) un accessit ;
- c) un prix.

L'OFFRE ET LA DEMANDE

La demande. — Elle dépend surtout du metteur en scène (dans ce métier, les «affinités» comptent autant que la technique). Elle dépend aussi de la mode, et enfin des possibilités de l'endroit (il y a quatre théâtres à Genève, il n'y en a que deux à Lausanne. En revanche, en Suisse allemande, par exemple, la demande est plus forte).

Perspectives d'avenir. — Elles dépendent à la fois de la chance, du talent et de la personnalité de l'actrice. Mais si le physique de l'actrice correspond à l'idée du metteur en scène, même si cette actrice n'est pas suffisamment prête techniquement, elle aura plus de chance qu'une collègue pourtant plus douée (il y a beaucoup d'injustice dans ce métier...).

Syndicat défendant la profession. — Syndicat suisse romand du spectacle (deux groupes : l'un à Lausanne, l'autre à Genève).

L'offre. — Un métier évidemment passionnant et qui peut donner de grandes satisfactions à celle qui a la vocation.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Horaires. — Il n'y en a pas. Il y a surtout des problèmes de répétitions. L'actrice travaille quand elle a été engagée.

Congés. — Aussi irréguliers que les horaires de travail.

Cachets. — L'actrice qui est encore élève touche 30 francs environ. La professionnelle reçoit 25 francs par service de répétition de trois heures et demie, et entre 50 et 150 francs de cachet, selon sa notoriété. A ses débuts, elle peut «faire» 100 à 300 francs par mois.

En saison, s'étant fait apprécier, elle peut gagner 1500 francs.

Les cachets radio et TV sont corrects, les spectacles toujours déficitaires, et c'est l'Etat qui est mécène.

Avantages sociaux. — En amélioration. Pas de retraite.

pour vos livraisons à domicile

26.12.00 drugstore

pharmacie principale